

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

DELUBAC PRICING POWER – Part P

(ISIN : FR0010223537)

OPCVM soumis au droit français géré par DELUBAC ASSET MANAGEMENT

Nom de l'initiateur : DELUBAC ASSET MANAGEMENT

Site internet : www.delubac-am.fr

Contact : Appelez le 01 44 95 37 87 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de DELUBAC ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés. DELUBAC ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le numéro GP 00009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/04/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type : DELUBAC PRICING POWER (ici, « l'OPCVM » ou « le FCP » ou « l'OPC ») est un Fonds Commun de Placement de droit français.

Classification AMF : Actions des pays de l'Union Européenne.

Durée : l'OPC a été créé le 30/09/2005 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans.

Delubac Asset Management a le droit de procéder à la dissolution du Produit de manière unilatérale. La dissolution peut également intervenir en cas de fusion, de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs : le Fonds a pour objectif de surperformer l'indice Eurostoxx 50, dividendes réinvestis, exprimé en euro sur la durée minimum de placement recommandée de 5 ans tout en mettant en œuvre une stratégie ISR.

Le fonds investit dans des sociétés bénéficiant d'une croissance protégée obtenue grâce à de fortes barrières à l'entrée, un savoir-faire discriminant, une marque forte ou encore une capacité d'innovation importante.

L'indice Eurostoxx 50, dividendes réinvestis, exprimé en euros, est un indice représentatif de la performance de l'ensemble des marchés d'actions des pays développés d'Europe publié par Morgan Stanley Capital International. Le FCP n'est ni indiciel, ni à référence indicielle, l'indice Eurostoxx 50 n'est qu'un indicateur de comparaison de la performance a posteriori.

Politique d'investissement : La stratégie d'investissement du Fonds DELUBAC PRICING POWER repose en amont sur une sélection extra-financière de valeurs éligibles dans une démarche de « best-in universe ».

La promotion des caractéristiques sociales et environnementales du fonds se matérialise par une évaluation ESG des émetteurs faisant partie du portefeuille sous le prisme de la méthodologie Sustainalytics

Le fonds applique la politique d'exclusion de Delubac AM et des filtres d'exclusion ESG spécifiques suivants,

- Les entreprises qui font l'objet d'une controverse de niveau 4 ou 5 selon la méthodologie Sustainalytics (échelle de 0 à 5, 5 étant la plus grave)

- Les entreprises dont l'ESG Risk Score est supérieur à 30/100 selon la méthodologie Sustainalytics (échelle de 0 à 100, 100 étant le pire score ESG).

La gestion du fonds est active. Le Fonds Delubac Pricing Power, éligible au PEA, est en permanence investi entre 75 % et 100 % de son actif sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne.

L'Equipe de gestion sélectionne à partir de huit critères quantitatifs (taux de croissance organique du chiffre d'affaires, marge opérationnelle, excédents de trésorerie et parts de marché) et qualitatifs (société incontournable, management fiable, discipline financière et cohérence de la valorisation) des entreprises de tous secteurs économiques, de capitalisation boursière supérieure à 500 millions d'euros et dont la stratégie leur permet de décider de leur niveau de prix (Pricing Power).

Les capitalisations boursières inférieures à 500 millions d'euros qui résultent d'un

effet de marché ne pourront représenter plus de 2,5% de l'actif net.

La part du Fonds non investie sur les marchés d'actions comprise entre 0 % et 25% correspondra à la trésorerie du Fonds.

L'exposition aux risques de marché autres que ceux de l'Union européenne restera accessoire.

Le Fonds pourra être globalement exposé à hauteur de 40 % maximum de son actif au risque de change, dont 10 % maximum sur des devises autres que celles de l'Union européenne.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, négociés sur des marchés réglementés et organisés, de la zone euro dans un but de couverture sur le risque action, dans la limite de 40% d'engagement par rapport à l'actif net du Fonds.

Le gérant fonde son analyse sur des informations relatives aux critères ESG provenant de fournisseurs d'informations tiers et sous le prisme unique de la méthodologie Sustainalytics, il existe un risque que la gestion puisse intégrer ou écarter une valeur au sein du portefeuille au regard d'éléments non exhaustifs, inappropriés ou non disponibles. La gestion atténue ce risque en incluant sa propre analyse.

Investisseurs de détail visés : Ce Produit est conçu pour des investisseurs de détail qui n'ont ni expertise financière ni connaissance spécifique pour comprendre le Produit, mais peuvent néanmoins supporter une perte totale du capital. La part est destinée à tous souscripteurs. Les investisseurs potentiels devraient avoir un horizon de placement d'au moins 5 ans. Le Produit n'est pas commercialisé auprès des investisseurs américains entrant dans la définition de restricted person telle que résumée dans le prospectus du Produit.

Dépositaire : CACEIS Bank

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.delubac-am.fr ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 10 Rue Roquépine - 75008 Paris.

Autres informations :

Indicateur de référence : Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis).
Code Bloomberg : SX5T Index.

Affectation des revenus : capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats : les souscriptions et rachats sont centralisés par CACEIS BANK (par délégation de la société de gestion) chaque jour à 12h00 (ou le jour ouvré précédent si ce jour n'est pas ouvré à la Bourse de Paris) et exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour.

Fréquence de valorisation : la valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse de Paris et des jours fériés légaux français.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 ans.

⚠ Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

- **Risque de liquidité** : les valeurs dont la capitalisation et/ou le flottant sont faibles sont susceptibles de rencontrer des risques de liquidité. Plus largement, difficulté à vendre rapidement et dans de bonnes conditions les actifs détenus, ce qui peut affecter la valeur du Fonds.
- **Garantie** : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	2 540€ -74,60%	2 881€ -22,00%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	5 392€ -46,10%	4 916€ -13,20%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	10 036€ 0,40%	10 931€ 1,80%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen	15 346€ 53,50%	13 321€ 5,90%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2015 et mars 2020, intermédiaire entre avril 2018 et avril 2023 et favorable entre décembre 2018 et décembre 2023.

Que se passe-t-il si DELUBAC ASSET MANAGEMENT n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans*
Coûts totaux	536€	1 681€
Incidence des coûts**	5,40%	3,00% chaque année

* Période de détention recommandée

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,80% avant déduction des coûts et de 1,80% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	250€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		Si vous sortez après 1 an
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,15% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	215€
Coûts de transaction	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	50€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		Si vous sortez après 1 an
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	15% TTC maximum au-delà de la performance de l'indice Eurostoxx 50 (dividendes réinvestis) Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	20€

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de cet OPC sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est susceptible de pénaliser l'investisseur.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT : veuillez contacter la société DELUBAC ASSET MANAGEMENT, par courriel (Conformite@delubac-am.fr) ou par courrier, de préférence avec A/R (DELUBAC ASSET MANAGEMENT – à l'attention de la direction risques et conformité – DELUBAC ASSET MANAGEMENT - Service Clients – 10 Rue Roquépine - 75008 Paris). Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société www.delubac-am.fr.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les informations relatives aux performances passées sont disponibles sur le lien suivant : www.delubac-am.fr

Nombre d'années pour lequel les données relatives aux performances passées sont présentées : 5 ans ou 10 ans en fonction de la date de création de la part.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.delubac-am.fr. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, le porteur pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) le porteur ait effectivement présenté une demande écrite aux services de DELUBAC ASSET MANAGEMENT et ne soit pas satisfait de la réponse de DELUBAC ASSET MANAGEMENT (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours : madame/monsieur le médiateur de l'Autorité des marchés financiers, 17, Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - www.amf-france.org.

Classification SFDR : Article 8.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.